

Dimensions de la psychanalyse

Séminaire : Marge, littoral et frontière

La question de la psychanalyse laïque, et de sa traduction

Enrique Tenenbaum

La position du psychanalyste par rapport aux institutions dites psychanalytiques, ainsi qu'avec la médecine, a été un sujet d'intérêt tant pour Freud que pour Lacan. Avec quelle topologie l'aborder ?

Le fait de considérer cette position avec des termes tels que frontière, marge ou littoral, et pas seulement avec un intérieur/extérieur imaginaire, permet une approche non triviale pour considérer les liens et rapports possibles. Je voudrais alors me référer à ce qui se trouve dans la dernière phrase de l'argument : *Les champs de la marge (position du profane, par exemple)*.

Soulever le champ de la marge et de la position du profane m'évoque immédiatement le début d'un exposé de Lacan en 1966¹, lorsqu'il se réfère à la position marginale de la psychanalyse -considérée du point de vue médical-, et à la position extraterritoriale -considérée du point de vue de certains analystes-. Lacan n'a pas tenu ces points de vue.

Laïc n'est pas profane

Freud écrit *Die Frage der Laienanalyse* en 1925, reprenant des manuscrits antérieurs sur la question du charlatanisme, en relation avec l'interdiction faite à Teodor Reik de pratiquer la psychanalyse parce qu'il n'avait pas de diplôme de médecine. La première édition en allemand date de 1926, année du début du procès de Reik - l'accusation a finalement été rejetée. L'importance de cet article est toujours d'actualité, car la question de savoir si une qualification professionnelle est requise pour la pratique de la psychanalyse fait encore débat dans certains pays

Dans mon pays, la question n'a pas été résolue, car bien que certaines associations psychanalytiques offrent une formation à ceux qui ne sont pas psychologues ou médecins qualifiés, elles hésitent à les accepter comme membres avec les mêmes droits que ceux qui ont une « qualification ». La question aujourd'hui n'est pas de savoir si les non-médecins peuvent pratiquer la psychanalyse, mais si les non-psychologues peuvent le faire. Les assureurs de risques, qui fournissent le service douteux de protection contre les soi-disant fautes professionnelles, n'acceptent pas d'inclure dans leurs prestations les personnes qui n'ont pas de qualification pour exercer dans le domaine de la soi-disant santé mentale. Pour pouvoir aspirer à des prestations d'assurance en cas de malchance ou de mauvais résultats, l'exigence que le "professionnel" doit présenter est un historique médical correctement préparé et mis à jour *more medicus*.

¹ Article dans lequel il prolonge Freud sur ce que la psychanalyse peut apporter à la formation du médecin.

Au milieu de la confusion qui règne sur la question de savoir qui peut ou ne peut pas pratiquer la psychanalyse, le fait que l'analyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres a été sorti de son contexte pour être érigé, comme un syntagme, en norme de qualification professionnelle (croyez-le ou non). Qui seraient ces autres ? Certaines associations psychanalytiques proposent des cours de troisième cycle, certaines facultés de psychologie proposent des masters en psychanalyse clinique².

Mais revenons à l'origine de la question. Le texte de Freud a un titre très précis et facile à traduire : *La question de la psychanalyse laïque. Conversations avec une personne impartiale* (Die Frage der Laienanalyse. Unterredungen mit einem Unparteiischen). C'est ainsi qu'on le trouve écrit dans toutes les éditions en langue allemande. Cependant, dans les éditions traduites en espagnol il y a une bévue très intéressante, à savoir qu'aucune des deux versions (je me réfère aux maisons d'édition de masse) ne traduit le titre selon la lettre freudienne. En 1928 López Ballesteros le traduit par *El análisis profano* (Analyse profane) et, vingt ans plus tard, il ajoute *Psychanalyse et médecine* comme sous-titre. Etcheverry, qui a suivi l'établissement de Strachey, a intitulé ¿*Pueden los legos ejercer el análisis ?* (Les laïques peuvent-ils effectuer l'analyse ?) *Dialogues avec un juge impartial*.

Comme on peut le constater, le titre original est perdu dans les deux versions. La première version évite de mentionner qu'il s'agit d'une affaire, d'une question, *die frage*, peut-être parce que c'est une expression très allemande (comme *Zur Judenfrage* de Marx³). Mais le fait qu'il s'agisse d'une question, d'une question publique, indique qu'il y a plus en jeu qu'un simple énoncé propositionnel. Que Freud considère qu'il s'agit d'une question indique qu'elle ne concerne pas seulement les psychanalystes, mais leur insertion dans le social et, en l'occurrence, leur relation au champ juridique.

En revanche, en donnant cette version du titre, le mot laïque est omis, sans aucune précision, et remplacé par *profane*. L'ajout de la relation à la médecine, ainsi que dans la deuxième version la question de savoir si les « legos » (laïcs) peuvent pratiquer la psychanalyse est déjà un excès d'interprétation de la part des traducteurs - qui transfèrent au titre les considérations du premier paragraphe du texte.

La première traduction française du texte freudien a été réalisée par Marie Bonaparte. "Traduit de l'Allemand par Marie Bonaparte. Traduction revue par l'auteur lui-même, 1925. Gallimard 1950" on lit dans la première page. Il est remarquable que la date précède la première édition allemande. Le titre de la couverture est "*Psychanalyse et médecine ou La question de l'analyse profane*". Ici aussi, il y a une interprétation libre du titre original, que

² Il est clair que, du moment que l'analyste s'autorise de lui-même, et que personne ne peut être nommé psychanalyste, la qualification devient abstraite, bien que cela reste un problème dans les sociétés qui réglementent les professions libérales.

³ "Quelle est la base séculaire du judaïsme ? Les besoins pratiques, ses intérêts égoïstes. Quel est le culte séculier du Juif ? Le trafic sordide (marchandage). Quel est son Dieu séculier ? De l'argent". "Welches ist der weltliche Grund des Judentums" ? Das praktische Bedürfnis, der Eigennutz. Welches ist der weltliche Kultus des Juden ? Der Schacher. Welches ist sein weltlicher Gott ? Das Geld". Marx n'utilise pas ici non plus le terme profane, mais weltlicher, qui est à la fois séculier et laïc.

l'éditeur de la version française valide. López Ballesteros a-t-il été inspiré par la version de la princesse ?

La première phrase que Freud écrit dans son texte est "Der Titel dieser kleinen Schrift ist nicht ohne weiteres verständlich. Ich werde ihn also erläutern : Laien = Nichtärzte und die Frage ist, ob es auch Nichtärzten erlaubt sein soll, die Analyse auszuüben", presque correctement traduit en espagnol⁴ : "Le titre de ce court article n'est pas compréhensible sans explication supplémentaire. Je vais donc préciser : ' legos ' = 'non-médecins'", et demande ensuite si les non-médecins devraient également être autorisés à pratiquer l'analyse.

La princesse, quant à elle, traduit "Ce titre n'est pas compréhensible à première vue. Je l'expliquerai donc : il s'agit ici des non-médecins et la question est celle-ci : doit-il être permis aux non-médecins d'exercer l'analyse ?", et dans une note de bas de page elle précise sa version : "*Die Frage der Laienanalyse. Laie : profane : non-médecin* ", proposant une séquence sémantique discutable en introduisant *profane* comme synonyme de *laïc*. De plus, elle supprime l'équivalence " laïcs = non-médecins" du corps du texte et, là où elle devrait traduire "Je vais donc l'expliquer : laïcs = non-médecins", elle ne fait référence qu'aux non-médecins, omettant là - comme dans le reste du texte - la référence aux laïcs.

Le terme laïc a sa dignité (histoire et étymologie), tout comme le terme profane. Est-il pertinent, est appropriée de remplacer l'un par l'autre ?

Paris vaut bien une messe (mais une messe laïque)

L'introduction par Freud du terme d'*analyse laïque* implique certainement qu'il y a ou qu'il y aurait plus d'une analyse. L'analyse pratiquée par les médecins, profession dans laquelle Freud et Lacan ont été formés, n'aura - à partir de ce texte - pas plus de droits que l'"autre" psychanalyse, celle des laïcs. En effet, l'enseignement universitaire, en termes de formation (*Bildung*) des analystes, est considéré par Freud comme non pertinent et inapproprié. D'autre part, il soutient que l'enseignement de la psychanalyse pourrait être extrêmement utile pour la formation des médecins. C'est à cette occasion qu'il fait référence à l'*Universitas litterarum*, un terme qui définit le concept de l'université humboldtienne, qui date du début du XIXe siècle. L'objectif de Humboldt était l'*Universitas litterarum* (rassemblement de tous les savoirs) qui visait à réaliser une unité d'enseignement et de recherche et à fournir aux étudiants une éducation humaniste complète⁵. Freud est l'héritier de cette conception.

Il convient de souligner que Freud n'a pas utilisé le terme profane dans ce texte, et qu'il ne l'a fait que quelques fois dans sa vaste œuvre - à une occasion, il l'écrit en anglais⁶ -. Dans une lettre de 1928, issue de sa correspondance avec le pasteur protestant Pfiser, il lui demande s'il a découvert le lien entre ses textes *Analyse laïque* et *Illusion* (L'avenir d'une illusion). Dans le premier cas, argumente-t-il, il veut protéger l'analyse des médecins, et dans le second des prêtres ; et là aussi il se réfère à l'analyse laïque, alors que le terme profane est toujours

⁴ Bien que « lego » -non professionnel- ait une extension sémantique plus large que laïque, sur laquelle nous reviendrons plus tard,

⁵ *La universidad y la investigación*, par Víctor Sigal, Bs As 2009. <http://www.gestuniv.com.ar>

⁶ Le Moïse de Michel-Ange

absent.⁷ Freud veut promouvoir "une profession encore inexistante de guérisseurs laïcs des âmes, qui n'ont pas besoin d'être médecins et ne doivent pas être prêtres".

La mention qu'ils ne doivent pas être prêtres ne mérite pas de remplacer, sans autre argument, le laïc par le profane. En fait, ce ne sont pas deux termes qui peuvent être pris comme synonymes : le laïc n'est pas un profanateur, et il existe même - pour le catholicisme - la figure du « laïc consacré ».

Ainsi, la détermination de la princesse Marie Bonaparte semble provenir d'une source non freudienne. Peut-être pouvons-nous nous servir de son histoire personnelle pour faire quelques conjectures. Elle n'avait d'ailleurs aucune qualification, si ce n'est celle de princesse, car il semble que son père n'était pas prêt à laisser sa petite fille échouer dans une quelconque matière de ses études, ternissant ainsi l'honneur du nom de famille. Sa position dans la psychanalyse était celle d'une *laïque consacrée*. Pourquoi, alors, a-t-elle produit cette « boutade » qui est devenue virale jusqu'à ce jour, et ce des deux côtés de l'Atlantique ?

Lacan lui-même, en se référant au texte freudien, et probablement en lisant la traduction de Marie, parle de psychanalyse profane. Sa référence aux racines sacrées de la médecine pourrait-elle être prise comme un argument pour situer le psychanalyste comme un profane ?

Il l'évoque à la fin de son discours de 1966 à la table ronde du Collège de médecine de la Salpêtrière sur la place de la psychanalyse dans la médecine : « Si le médecin doit rester quelque chose, qui ne saurait être l'héritage de son antique fonction qui était une fonction sacrée, c'est pour moi, à poursuivre et à maintenir dans sa vie propre la découverte de Freud. C'est toujours comme missionnaire du médecin que je me suis considéré : la fonction du médecin comme celle du prêtre ne se limite pas au temps qu'on y emploie ».

Il est peut-être pertinent d'émettre l'hypothèse que l'apparent glissement entre le laïc et le profane trouve ses racines dans l'histoire des Lumières françaises. Si nous avons évoqué tout à l'heure Humboldt et ses rapports avec l'université allemande, c'est maintenant l'occasion de pointer un seul aspect de l'histoire de l'université française, si l'on permet à un laïc et, qui plus est, à un étranger, d'avoir l'audace de le faire. Peu après l'Édit de Nantes en 1598, le prestige de l'Université de Paris a été affecté par une décision d'Henri IV, qui a décidé de restreindre "l'admission exclusivement aux catholiques, de supprimer la langue vernaculaire comme moyen d'enseignement et d'introduire la censure de la presse tandis que les jésuites, à l'époque, prenaient le contrôle de l'Université"⁸. Les relations entre l'État, l'Église et l'Université sont ainsi scellées, ce qui fut, sans doute, l'un des effets de la conversion d'Henri IV au catholicisme.

Il fallut attendre que Napoléon dissolve ce mariage en fondant l'Université impériale en 1806, dans laquelle seuls ceux qui en faisaient partie pouvaient enseigner, et seulement avec l'approbation explicite du Grand Maître, une contrainte qui s'appliquait à tout l'empire. De cette manière, la séparation entre l'Église et l'État est devenue effective, et l'université a fini par régir

⁷ "I do not know if you have detected the secret link between the Lay Analysis and the Illusion. In the former I wish to protect analysis from the doctors and in the latter from the priests. I should like to hand it over to a profession which does not yet exist, a profession of lay curers of souls who need not be doctors and should not be priests".

⁸ V Sigal, op. cit,

tout l'enseignement public. C'était le début d'une laïcité qui était probablement considérée comme profane par les idéologies confessionnelles.

Un enfant bâtard est-il né de ce mariage malheureux passé entre l'université et l'église, qualifié de laïc par certains, de profane par d'autres ?

Et les laïcs du monde entier répondent...²

La question de la relation entre l'enseignement public, d'une part, et les liens entre l'État et l'Église, d'autre part, a atteint un point d'ébullition dans la politique argentine en 1958. Dix ans avant Mai 68, nous avons eu Septembre 58 dans ce sol. L'événement est connu sous le slogan de la disjonction entre l'enseignement laïque et l'enseignement libre ; il faisait référence à la législation qui, jusqu'à cette époque, limitait l'autorisation d'exercer certaines professions aux universités nationales, publiques et laïques. Les autres universités, qui étaient généralement confessionnelles, ne délivraient pas de diplômes avec une qualification professionnelle.

L'histoire remonte à la fin du XIXe siècle, lorsque l'enseignement public commun, laïc et gratuit a été établi au niveau national avec force de loi (1420 de 1884), ces trois termes - commun, laïc et gratuit - étant d'égale importance. C'est un gouvernement libéral - celui de Roca - qui l'a créé, et déjà à l'époque, il était attaqué par certains gouverneurs provinciaux conservateurs, des gouvernements qui, aujourd'hui encore, entretiennent des liens étroits avec l'Église catholique. Après le coup d'État de 1955 qui met fin au deuxième gouvernement de Perón, l'autoproclamée *Revolución Libertadora* a donné lieu à des élections nationales pour lesquelles le principal parti du camp populaire était interdit. L'Église a fait pression pour modifier la loi sur les universités, et le nouveau gouvernement a cédé en proposant la modification d'un article, l'article 28, selon lequel les universités privées - lire : confessionnelles - pouvaient, sous certaines conditions, délivrer des diplômes professionnels qualifiants. La question spécifique concernait les licences professionnelles, la question de base était de savoir s'il fallait ou non se confier à Dieu pour l'exercice d'une profession. Sommes-nous loin de ce dilemme concernant la reconnaissance des pratiques de formation et la question de l'habilitation des analystes ? Dans ce sens, serait-il approprié d'utiliser ce terme, le terme profane, qui vient du langage religieux ?

Peut-être cet événement politique ne concerne-t-il que mon pays, mais il convient de souligner que sous la dispute ou la disjonction entre l'enseignement laïc ou libre, ce qui était en jeu, pour les défenseurs du signifiant "libre", c'était la liberté de transmettre des idées religieuses, puisque le coup d'État était appelé, comme nous l'avons dit, une « révolution libératrice ». La révolte de 1958, soutenue principalement par les étudiants, a duré près d'un mois, au cours duquel les écoles et les universités ont été fermées, de violents affrontements ont opposé les uns aux autres, des centaines d'arrestations ont eu lieu, la police a su intervenir, comme d'habitude, beaucoup des responsables politiques ont démissionné et les chambres législatives ont résolu la question de façon honteuse. Vous pouvez déjà deviner la fin.

Quant à la psychanalyse, l'un des introducteurs de l'œuvre de Lacan en Argentine était

² On dit que, dans ces temps orageux de 1958, le couplet de l'hymne national argentin était chanté "et les peuples laïcs du monde répondent : "au grand peuple argentin, hurra !".

un laïc, Oscar Massotta, qui n'avait pas les qualifications professionnelles - requises par l'IPA - pour mener des cures analytiques ; c'est pourquoi il ne s'est jamais annoncé comme praticien de la psychanalyse. Il a été le fondateur de l'école freudienne de Buenos Aires. Il a ensuite émigré en Espagne, où il est mort dans sa jeunesse.

Le signifiant *laïc*, pour l'histoire de la psychanalyse en Argentine, est non négociable. Je n'ai pas de références pour une connotation précise du terme *laïcité* de la loi 2004-28 en France, qui fait référence au port ostensible de signes religieux, puisque sa lettre ne semble pas faire référence au contenu éducatif mais aux habits, aux vêtements.

Profane n'est pas laïc

Le génie des langues montre l'impossibilité d'une traduction pentecôtiste, c'est-à-dire celle que l'Esprit Saint a déversée sur les Galiléens, Romains et tutti quanti ; une traduction sans reste qui a prétendu réparer la division des langues de Babel. Tous comprenaient la parole de Dieu dans leur langue maternelle, ce qui les rendait unanimes. Mais l'Esprit Saint ne nous aide pas lorsqu'il s'agit de traduire les textes de Freud. C'est la problématique que Trilce / Buenos Aires portera au congrès de Convergencia.

Nous avons souligné précédemment que le mot profane n'était pas utilisé par Freud, à quelques exceptions près. En allemand, - bien que *profane* soit largement utilisé comme latinisme- le terme le plus proche de profane est *Entweißen*, qui ne semble pas avoir la connotation que son étymologie lui donne en français comme en espagnol. Par ailleurs Freud mentionne le mot *sacer*, non seulement en termes des sens antithétiques des mots primitifs, mais aussi en précisant que dans "une langue aussi évoluée que le latin, il y aurait encore des traces de ce double sens primitif, comme, par exemple ... sacer ("sacré" et "exécration"), entre autres". Le terme profane ne doit pas être considéré isolément du terme sacré.

Profanus est ce qui est devant le temple, face au temple. Je ne sais pas si dans l'usage français actuel profane est assimilé à séculier. La source que j'utilise pour mettre mon nez dans ces questions est le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, qui annonce deux utilisations possibles du terme *profane*, l'une liée au sacré et l'autre détachée de cette référence. L'adjectif profane est défini comme " ...dépourvu de caractère religieux, sacré ; qui a trait au domaine humain, temporel, terrestre ", mais aussi " qui porte atteinte au caractère sacré de quelque chose ; impie, sacrilège ". Alors que le substantif désigne une " personne qui n'est pas initiée aux mystères, n'est pas admise à leur célébration " et par extension à " (il, elle) qui n'est pas initié à quelque chose (un art, une science, une technique, certains usages) ", au non- initié, au profane.

Mais le verbe profaner a une connotation plus stricte : soit " porter atteinte à une chose, ou plus rarement à une personne revêtue d'un caractère sacré, par un acte d'irrévérence ou un acte impie ", soit, sans la référence à l'impie, " dépouiller quelque chose de son caractère sacré ; le rendre à un usage profane ", déconsacrer. Mais aussi "dégrader, dévaloriser quelque chose ou, plus rarement, quelqu'un au mépris du respect qui lui est dû, en le traitant de manière indigne".

En revanche, le mot laïc n'est utilisé que comme adjectif, et désigne " (ceux) qui n'appartiennent pas au clergé ni à un ordre religieux", bien que l'usage soit étendu à "qui est indépendant vis-à-vis du clergé et de l'Église, et plus généralement de toute confession religieuse". Il admet également une définition un peu plus idéologique : " qui s'oppose, qui est hostile à toute influence, à toute emprise de l'Église et du clergé sur la vie intellectuelle et morale, sur les Institutions, les services publics ". Comme il n'est pas utilisé comme verbe, l'idée ou la pratique de la profanation n'a pas d'équivalent pour le mot laïc.

Profaner et consacrer

Giorgio Agamben, dans *Éloge de la profanation*, définit comme sacrées les choses soustraites au libre usage des hommes, celles qui "ne pouvaient être vendues ou prêtées, données en usufruit ou grevées de servitude". Violer cette sorte d'indisponibilité des choses réservées aux dieux s'appelait un sacrilège - ajoutons que, pour cela, le sacrilège devait appartenir à la communauté des croyants-. Consacrer était le terme pour désigner le retrait des choses de la sphère du droit humain, et profaner était de les restituer au libre usage des hommes.

Comme on peut le constater, un mouvement ne va pas sans l'autre. La consécration, en revanche, implique un acte de sacrifice : le sacrifice sanctionne le passage de quelque chose qui appartient au domaine des hommes dans le domaine des dieux. Agamben fait une distinction claire entre la sécularisation et la profanation. Il les appelle des opérations politiques : dans la première, le pouvoir est préservé, transféré de la sphère divine à la sphère terrestre ; dans la seconde, ce qui est profané est neutralisé : " elle désactive les dispositifs du pouvoir et rend à l'usage commun les espaces que le pouvoir avait confisqués ".

Le double sens du verbe latin *profanare* a attiré l'attention des philologues, mais aussi de Freud, comme nous l'avons noté. Agamben soutient que l'ambiguïté du terme *sacer*, qui est à la fois profaner et sacrifier (consacrer), n'est pas seulement due à une équivoque, mais est constitutive de l'opération elle-même, puisque les deux mouvements concernent le même objet - qui passe du sacré au profane, et du profane au sacré. C'est pourquoi il y a une trace de sacré dans tout objet profané, et une trace de profanation dans toute chose consacrée.

Je m'arrête ici dans le texte d'Agamben pour souligner deux aspects. Le premier est que la profanation suppose un mouvement de passage d'un objet, qui a été sacrifié ou confisqué, dans le domaine des hommes. Le second concerne l'objet en question.

Si profaner signifie restituer quelque chose au domaine commun, c'est parce qu'elle a été préalablement cédée, sacrifiée, confisquée. La psychanalyse a-t-elle été sacrifiée, cédée à la médecine ? Peut-on accuser Freud d'avoir franchi ce pas ? La médecine a-t-elle confisqué la pratique de la psychanalyse, pour la considérer comme marginale à ses yeux et prendre en charge sa réglementation et la formation de ses praticiens ?

À ce moment-là, il est nécessaire, à mon avis, de prendre position par rapport à l'objet. "Sacré et profane représentent, dans la machine du sacrifice, un système de deux pôles, dans lequel le signifiant flotte d'une sphère à l'autre, sans cesser de se référer au même objet" -affirme Agamben. L'objet de la médecine est-il le même que celui de la psychanalyse ? La psychanalyse présuppose l'émergence d'un nouvel amour, l'amour du transfert, qui n'est pas du ressort de la

médecine. La psychanalyse parle d'un objet qui est strictement manqué d'objet, c'est pourquoi il n'est pas l'objet de la médecine. Et ce nouvel amour, et cet objet défini par son manque, donnent naissance à un nouveau désir, qui est le désir de l'analyste. En d'autres termes, aucune opération ne pourrait être effectuée pour séparer notre pratique du domaine de la médecine, aucune profanation ne pourrait être effectuée, puisque ce que la psychanalyse pratique n'est pas et n'a jamais été du domaine de la médecine.

Le langage lacanien

Lacan n'a jamais hésité à utiliser un lexique d'origine confessionnelle : Nom du père, excommunication, hérésie, vraie religion.

Un tel vocabulaire est-il nécessaire pour transmettre la psychanalyse ?

Pour devenir hérétique il faut participer à une communauté de croyances. Le président argentin qui a promulgué la loi sur l'éducation laïque a été excommunié par le Vatican pour cette raison. Devons-nous nous identifier avec lui et devenir profanes ? Devons-nous nous identifier à Lacan avec sa soi-disant excommunication ? Devons-nous accompagner l'hérétique en tant qu'hérétiques, si nous n'avons jamais été croyants ?

Ne devrions-nous pas, au contraire, nous placer dans la perspective freudienne en rendant notre terminologie laïque ?

Je reviens donc au point de départ : devons-nous soutenir le signifiant profane pour notre pratique, un signifiant qui appartient et identifie le discours religieux ? Ceux qui restent en dehors des institutions ou des associations, à moins que nous ne considérions ces institutions comme sacrées, doivent-ils nécessairement être qualifiés de profanes ?